

## Réfrigérateur en panne et vétuste

Par luce, le 04/07/2013 à 22:29

Bonsoir pourriez-vous me dire si le bailleur doit me remplacer l'électroménager ici le frigo celui-ci étant déjà là car c'est une cuisine encastrée et qu'il est vétuste ,plus de 20 ans merci

Par janus2fr, le 05/07/2013 à 08:19

Bonjour,

Tout dépend du bail que vous avez.

Si bail meublé, oui.

Si bail vide, cela dépend de sa rédaction. Il faut voir si l'électroménager est loué avec le logement, ou seulement laissé à disposition. Si loué, comme pour le bail meublé, c'est au propriétaire de le remplacer, si juste laissé à disposition, il n'en a pas l'obligation.

Par luce, le 08/07/2013 à 00:09

merci je me renseigne sur le bail